

AREHSS
Lorraine - Champagne / Ardennes

Association
Régionale
pour l'**E**tude
de l'**H**istoire
de la **S**écurité **S**ociale

Siège : 2 r du doyen Jacques Parisot
54500 Vandoeuvre-lès-Nancy
Secrétariat : 11 r d'Auxonne 54000 Nancy
06.73.56.45.08 arehssgrandest@gmail.com

cna h e s
conservatoire national
des archives, de l'histoire
de l'éducation spécialisée
et de l'action sociale

Siège : 2 r de Torcy 75018 Paris
Délégation GRAND EST
11 r d'Auxonne 54000 Nancy
06.73.56.45.08
cna h e s . g r a n d e s t @ g m a i l . c o m

COMITÉ RÉGIONAL
d'HISTOIRE
de la **SÉCURITÉ SOCIALE**
Alsace - Moselle

Siège : 36 rue du Doubs
67011 Strasbourg cedex 1
secrétariatchrss@carsat-am.fr

PROJET GRAND EST : « LA SÉCURITÉ SOCIALE A 80 ANS EN 2025 »

Compte-rendu de la 15^{ème} séance du Comité de Pilotage du 11/12/25

Rédaction : Jacques Bergeret, délégué CNAHES Grand Est et à ce titre secrétaire de l'AREHSS,
coordonnateur de l'ensemble des manifestations.

Diffusion 31/01/26

Ordre du jour :

- Retours possibles sur le c.r. de la séance précédente.
- Informations nationales.
- Retours sur les dernières manifestations réalisées :
 - ✓ 24 novembre : « *Comment étendre le champ d'intervention de la Sécu vers de nouveaux droits ? Pour une SS de l'alimentation : une proposition audacieuse des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire* » au Campus Fonderie de l'Université de Haute Alsace à Mulhouse (68).
 - ✓ 27 novembre : Colloque « *L'avenir du droit de la SS – Des mutations de la SS depuis 1945 aux nouveaux enjeux* » à la Faculté de droit, sciences économique et gestion de Nancy (54).
 - ✓ 5 décembre : Soirée-débat « *La Sécu c'est Vital : Solidarité ou Financiarisation ?* » avec l'économiste Victor Duchesne à St. Étienne-lès-Remiremont (88).
- Préparation du dernier évènement du Projet Grand Est :
 - ✓ 10 décembre : « *La Sécurité Sociale – Mieux comprendre de quoi on parle !* » à l'hôtel de Ville de Jarville (54). (Saynète « *Comment ruiner le pays en profitant de la Sécu ?* », retour sur les questionnaires auxquels ont répondu des habitants de la Californie au sujet de la Sécurité Sociale avec le sociologue Thiebaut Besozzi et Denis Poisson Vice-Président de l'association Citoyenneté Active Lorraine.
- Évaluation de la réalisation du Projet Grand Est : la SS a 80 ans en 2025 et jalons pour les suites à donner en 2026 sur les plans : budgétaire, réalisation et publications d'actes et contributions.

Composition actualisée du CoPil = 33 membres :

Présents (11) : **Moussa Aridja** (Cnahes), **Jacques Bergeret** (Cnahes & Arehss), **Thibaut Besozzi** (IRTS de Lorraine), **Jean-Paul Lacresse** (Président UDAF de Meurthe-et-Moselle), **Somhack Limphakdy** (Association pour une SS de l'alimentation Alsace), **Henri Molon** (Arehss), **Jean Pierrel** (ADEMAT-H de Remiremont, membre du bureau de la coordination nationale des Comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité), **Denis Poisson** (Citoyenneté Active Lorraine), **Françoise Seirolle** (CGT), **Jean-Marie Spaeth** (CFDT), **Jean-Marie Villela**, (Cnahes, Arehss et Université de Lorraine).

Excusés (4) : **Dabescat Christophe**, membre du Cnahes et de l'Ahress, **Thierry Tauran** (Université de Lorraine, Institut François GénY), **Estelle Grandpoirier** (Réseau FOREAS et Forum IRTS de Lorraine), **Gilles Grouvel** (Directeur CPAM de l'Aube).

Absents (18) : **François Audigier** (Université de Lorraine), **Bernard Balzani** (Université de Lorraine), **Franck Briey** (DG Adapeim), **Alain Caps** (CHRSS Alsace-Moselle), **Luc Chervy** (Président du CA de la CAF du Haut-Rhin), **Samuel Fargette** (CAF 88 et Union des Familles Laïques - UFAL), **Bernard Friot** (Institut Européen du Salariat), **Antoine Gardavaud**, Sous-Directeur à la Régulation et à la Relation avec les Acteurs en Santé (DRRAS), **Patrick Heidmann** Président du Régime Local d'assurance maladie d'Alsace Moselle, **Jean-Paul Higelé** (Université de Lorraine), **Kristel Meiffret** (Institut François GénY-Université de Lorraine et Aix-Marseille), **Loïc Millot** (Forum IRTS de Lorraine, site de Ban-Saint-Martin Metz), **Yassine Ouazene** (UTT Troyes), **Pascal Raggi** (Université de Lorraine), **Maxime Scaduto** (Association pour une SS de l'alimentation Alsace), **Étienne Thévenin** (Arehss, Université de Lorraine), **Claudie Trecziack** (Association Marche et Rêve de Joeuf), **Troglic Jean-François** : Ancien secrétaire national de la CFDT. Ancien conseiller aux Affaires sociales à la mission permanente de la France auprès de l'ONU. Ancien directeur du bureau parisien de l'Organisation internationale du travail (OIT), assurant la relation entre l'organisation à Genève et les acteurs du tripartisme français.

0 – Introduction.

Jacques Bergeret : on va démarrer et comme prévu on se tient à l'horaire. En introduction, je voudrais d'abord féliciter Jean-Marie Villela parce qu'il est docteur en histoire depuis mardi dernier 09/12/25. Il a soutenu sa thèse intitulée : « *Les métamorphoses des vulnérabilités : de la charité à la bientraitance. Représentations et perceptions des vulnérabilités sanitaires et sociales du XIXe siècle à nos jours : un essai de modélisation* ». Ce travail historique est en rapport avec notre sujet de protection sociale comme en témoigne la dernière des manifestations de notre Projet Grand Est, tenue hier soir à l'initiative de l'association Citoyenneté Active Lorraine et qui portait sur la connaissance de la Sécurité Sociale et les questions de santé dans les milieux populaires à partir du travail mené sur un quartier politique de la ville de Jarville. Voilà ce que je voulais dire en premier. On peut applaudir le nouveau docteur !

** Applaudissements.*

1 – Retours possibles sur le c.r. de la séance précédente.

Aucune remarque n'est parvenue ni exprimée à ce sujet.

II – Informations nationales.

II.1 - Écho du colloque "L'informatisation de la SS, quelle aventure !" du 26/11/25 9h00 à 17h30 à la salle de conférence Pierre Laroque aux Ministères sociaux 14 av Duquesne 75007, Paris.

Jacques Bergeret : j'aurais bien donné la parole à Thierry Tauran, mais pris ce soir par des examens, il ne peut pas être présent ; je peux juste dire qu'à la veille du colloque de Nancy, il était le seul à nous représenter au ministère où se tenait ce colloque national intitulé « *L'informatisation de la sécurité sociale, quelle aventure !* » dont il était l'un des intervenants.

Il m'a dit simplement que le niveau de participation était décevant : il y avait très peu de monde au regard du nombre d'invitations envoyées par Marie-France Laroque (une soixantaine de personnes) ; ce qui n'enlève rien évidemment à l'intérêt de la thématique qui avait été décidée d'être travaillée par tous les comités. Attendons les actes et la réunion des comités de décembre pour savoir où on en est de ce projet collectif qui devrait avoir une suite. L'idée de réaliser des interviews avec des acteurs du Grand Est demeure. Mais ce thème a déjà été abordé au colloque tenu à l'UTT de Troyes le 2 octobre avec une table ronde réunissant des agents qui expliquaient comment ils avaient vécu, dans leurs fonctions, cette évolution technologique de la Sécurité Sociale.

II.2 - 12/12/25 PARIS CNAF : Réunion des présidents des Comités d'histoire de la Sécurité Sociale et AG de l'AREHSS.

Demain je représente l'AREHSS à Paris pour deux réunions annuelles qui se tiennent comme d'habitude à la CNAF :

- 1/ en matinée, la réunion annuelle du Comité d'histoire de la Sécurité Sociale et des présidents régionaux de comité d'histoire de la Sécurité Sociale, présidée par Pierre Louis Bras. Elle permet de faire le point sur les activités et les projets des divers comités. J'ai envoyé un rapport sur ce qu'on a fait cette année dans le Grand Est, exceptionnellement particulièrement fourni. Je devrais y retrouver Alain Caps, le président du comité Alsace-Moselle. Je suis toujours très attentif à ce qui se passe dans les autres régions. Donc là je représenterai Henri Molon le président de l'AREHSS.
- 2/ l'après-midi, l'assemblée générale de l'Association nationale pour l'étude de l'histoire de la sécurité sociale sous la présidence habituelle de la CNAF. Elle permet de faire une synthèse des actions passées nationales et régionales ainsi que des projets, dont diverses manifestations et publications ou encore de l'offre faite à des étudiants ayant achevé un travail universitaire de concourir annuellement à un prix attribué pour ceux qui travaillent sur des questions concernant l'histoire de la sécurité sociale, qu'elle soit en France ou à l'étranger.

L'occasion nous est ainsi donnée de faire valoir la participation de la région Grand Est à l'année des 80 ans de la Sécurité Sociale, ce que fait de son côté notre ami Thierry Tauran, très investi au niveau national.

III - Retours sur les dernières manifestations réalisées.

III.1 - 24 novembre : « Comment étendre le champ d'intervention de la Sécu vers de nouveaux droits ? Pour une SS de l'alimentation : une proposition audacieuse des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire » au Campus Fonderie de l'Université de Haute Alsace à Mulhouse (68).

Jacques Bergeret : Somhack Limphakdy n'a pu y participer comme prévu à cette manifestation suite à une mauvaise chute de vélo sur la chaussée glissante qui l'a conduit aux urgences ; par contre Maxime Scaduto était un des intervenants de l'Association pour une SS de l'alimentation Alsace. Tout s'est bien passé et il y avait beaucoup de monde, sans que je sache encore le nombre exact pour permettre à Jean-Marie Villela de mettre à jour le tableau récapitulatif de l'ensemble des manifestations.

Au passage, j'ai eu l'occasion comme certains d'entre nous le plaisir de faire connaissance avec le nouveau président de cette association en succession de Somhack Limphakdy, lors de sa venue au colloque sur l'évolution du droit de la Sécurité Sociale des 27 et 28 novembre dernier à la fac de droit de Nancy.

** ndr. Somhack Limphakdy nous ayant rejoint en cours de séance, la parole lui est donnée en fin de réunion. Son propos est remonté ici pour la cohérence du c.r.*

Somhack Limphakdy : je peux vous parler rapidement de ce qui s'est passé à Mulhouse, même si je n'étais pas à ces tables rondes que j'ai organisées puisque c'était le jour où je suis tombée à vélo, mais je peux aussi vous en faire un retour rapide et de vous dire que suite à cette journée du 24 novembre, il y a le désir des acteurs qui ont contribué à cette table ronde d'engager une suite encore dans cette année universitaire à une date qui est en train de se préfigurer et qui serait le 16 février 2026. Toujours dans la suite de la Sécurité Sociale, comment nous en saisir, comment lutter contre la précarité étudiante, etc. Cela a été très suivi le 24 novembre : il y avait une trentaine de participants, dont des acteurs de la ville et de l'agglomération de Mulhouse, en plus des chercheurs et des étudiants. Les tables rondes étaient très intéressantes.

- La première traitait vraiment de l'histoire de la Sécurité Sociale. Pour les personnes qui le connaîtraient, il y avait Philippe Gillig¹, qui est sociologue, plutôt avec une tendance économiste et l'histoire des idées, en particulier de la protection sociale. Je dirais que ces travaux recoupent un petit peu ceux de Nicolas da Silva et surtout ils luttent contre les idées reçues. Dans le cadre d'atelier d'éducation populaire, je dis cela un peu en pensant à Moussa Aridja. Ce ne sont pas des scénettes, mais il fait cela avec une autre collègue. Le deuxième intervenant au sujet des aides du Régime local était Patrick Heidmann². Et la troisième intervenante était quelqu'un de la CAF qui explicitait ce que faisait la Caisse d'allocation familiale en faveur des étudiants, dont en particulier le droit au logement, avec les allocations pour le logement.
- Cela a ouvert la deuxième table ronde qui était vraiment plus axée sur les acteurs de l'ESS et de leur lutte contre la précarité étudiante. Il y avait deux asso étudiantes, une association qui s'appelle *Vrac*³, qui fait partie du champ de l'économie sociale et solidaire, et qui permet aux gens de s'alimenter de manière digne à des prix intéressants et qui développe tout un programme avec les étudiants. Et la séquence s'est terminée autour du travail de deux personnes : l'une qui présentait sa thèse de doctorat sur le lien entre précarité, alimentation et santé dans les quartiers politiques de la ville (QPV) de la ville de Mulhouse. Et puis Maxime Scaduto⁴ qui travaille autour d'une observation, enquête sur ce qui mobilise les acteurs des expérimentations de sécurité sociale de l'alimentation, en tout cas qui s'en inspirent. Voilà, tout cela c'était le lundi 24 novembre. Et donc il y aura des suites à cette journée-là.

Jacques Bergeret : Merci Somhack. Porte-toi le mieux possible. Je suis content de voir qu'après ta chute, tu n'as pas besoin de subir une opération.

¹ Maître de conférences. Univ. Strasbourg. Campus Unistra. philippe.gillig@unistra.fr.

² Président de la CPAM d'Alsace.

³ Vers un Réseau d'Achat en Commun, l'association VRAC favorise le développement de groupements d'achats dans les quartiers prioritaires de la politique sur 23 territoires, à travers 22 associations, en France (Lyon, Saint-Étienne, Drôme, Montpellier, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Rennes, Finistère, Hauts-de-France, Artois, Paris, Strasbourg, Avignon, Pays d'Arles, Plaine Commune, Seine Ouest, Saint-Paul, Pau-Béarn et Mulhouse) et en Belgique (Bruxelles et Charleroi). Elle compte aujourd'hui plus de 8 500 foyers adhérents et poursuit son action dans 110 groupements d'achats présents dans les quartiers populaires ou sur les campus universitaires. Le projet de l'association est orienté vers l'accès du plus grand nombre à des produits de qualité issus de l'agriculture paysanne/biologique/équitable à des prix bas, grâce à la réduction des coûts intermédiaires (circuits-courts) et superflus (limitation des emballages). Ainsi, VRAC permet aux habitants de ces quartiers de s'inscrire dans un mode de consommation durable et responsable, qui repose sur le collectif et les dynamiques locales pour faire face à la précarité et proposer un autre rapport à la consommation, à la santé et à l'image de soi.

⁴ Dans le cadre d'une manifestation labellisée « Projet Grand Est : la Sécurité Sociale à 80 ans en 2025 » du 2/04/25 à Strasbourg, Maxime Scaduto avait fait une conférence intitulée « Vers une Sécurité sociale de l'alimentation ».

III.2 _ 27 novembre : Colloque « *L'avenir du droit de la Sécurité Sociale – Des mutations de la Sécurité Sociale depuis 1945 aux nouveaux enjeux* », à la Faculté de droit, sciences économique et gestion de Nancy (54).

Il s'agissait du colloque universitaire de clôture du Projet Grand Est : la Sécurité Sociale a 80 ans en 2025, ambitieusement établi sur deux jours au regard des deux autres sur une demi-journée. Bien sûr, l'idéal serait de donner la parole à Kristel Meiffret de l'Institut François Génys-Université de Lorraine et désormais située à titre principal à l'Université d'Aix-Marseille, mais elle ne nous a pas rejoint ; comme nous étions plusieurs à participer à cette manifestation, je propose à ceux qui le souhaitent de faire un retour évaluatif sur ces journées.

Jean-Marie Villela : je veux bien commencer. On devait être à peu près 120 personnes sur les deux jours. Ce qui est intéressant, c'est qu'il y avait pas mal d'étudiants de la fac de droit et de l'Institut Régional du Travail. Donc c'était intéressant d'avoir un peu de jeunesse dans ce genre de manifestation qui souvent attire des gens un peu plus âgés. J'ai trouvé que les deux journées étaient très intéressantes, surtout la première intervention, puisque c'est moi qui l'ai faite. Non, ça c'est une plaisanterie ! Le petit bémol que je mettrais, c'est que la première journée était beaucoup trop chargée en interventions et que, comme d'habitude dans ce genre de colloque, on déborde toujours un peu l'horaire, ce qui fait que les échanges avec le public ont été quasiment nuls sauf un peu à la fin de la journée, mais c'était dommage. En revanche, ce que j'ai trouvé extrêmement intéressant, c'est la table ronde du deuxième jour dans l'après-midi qui a duré presque deux heures : c'était à mon avis une vraie réussite. Et elle a suscité beaucoup d'échanges avec la salle ; et ça aussi, c'était plutôt pas mal. Donc globalement, pour moi, la manifestation, très bien organisée, a été agréable à suivre et très réussie. Merci Kristel, même si elle n'est pas là.

Henri Molon : j'ajouterai personnellement deux petites choses. Techniquement et juridiquement, le colloque a été parfait, c'est-à-dire qu'on a une reconnaissance du droit. Le seul petit bémol de cette affaire-là rejoint le problème de la participation : c'est qu'on a eu du mal à axer les débats sur la participation et l'intéressement des assurés sociaux de base. Je crois que là on avait un petit problème comme on l'a eu dans les autres colloques de la région. Le problème c'est de savoir comment parler et intéresser les personnes qui sont les plus vulnérables par rapport à la Sécurité Sociale et le bien et la solidarité qu'elle témoigne. Mais au niveau technique et organisation, le colloque a été parfait.

** Partage d'écran.*

Jacques Bergeret : je vais vous montrer quelques photos en partage d'écran.



Ouverture du colloque



L'approche historique



De 1946 à nos jours : les évolutions de la gouvernance et du financement



De 1946 à nos jours : les mutations des prestations



De 1946 à nos jours : les mutations des prestations



L'ouverture de la 2^{ème} journée



Les nouveaux défis



Les nouveaux périmètres



Table ronde interdisciplinaire conclusive.

Une réconciliation possible avec les ambitions initiales ? Quelle place pour la solidarité face à une montée de l'individualisme ?



Jacques Bergeret : au sujet des captations numériques, je dois vous dire que Kristel Meiffret-Delsanto m'a confirmé ce qu'elle a dit à un moment en séance : il y a eu un problème technique. Ce que je redoutais s'est produit : l'enregistrement audio-visuel opéré par la fac ne s'est pas passé comme prévu, en ce sens que la caméra intelligente programmée pour cadrer automatiquement la personne qui parle a failli. Le système s'est bloqué. Comme quoi les systèmes experts souvent prétentieux comme l'Intelligence artificielle font des bêtises et qu'il faut se méfier et leur faire trop confiance. J'attends d'avoir un diagnostic précis à partir des fichiers numériques, mais j'ai compris que la caméra est restée fixe sur la première personne qui a la parole, par exemple sur le président de séance qu'on va voir tout le temps, même lorsque ce sont les personnes situées à sa droite ou à sa gauche qui parlent... Je pense que la bande son n'a pas été affectée, mais j'attends d'avoir le résultat. Pour les mises en ligne sur l'espace numérique destiné au Projet Grand Est : la SS a 80 ans en 2025, on ne pourra donc pas bénéficier comme on l'a eu pour les deux colloques « *Les pauvretés d'hier, d'aujourd'hui et demain ?* » du CNAHES et de l'AREHSS, de la qualité des prises de vue de Monolithe-Studio.

Pour la réalisation des actes de ce colloque universitaire, l'important sera la publication des textes. Nous avons prévu avec Kristel Meiffret-Delsanto d'engager ce travail l'année prochaine qui suppose une navette avec les intervenants en vue d'une publication de qualité. On est dans cet esprit-là. Il s'agira aussi de rendre compte des interlocutions avec la salle, tout particulièrement lors de la table ronde conclusive. Jean-Marie Villela et Henri Molon ont raison de dire que la programmation était trop dense bien que la première journée ait commencé dès 8h30 ; mais la seconde commençant à 9h était également très copieuse. Kristel Meiffret-Delsanto a dû faire des ajustements d'horaire compte tenu des interventions politiques d'ouverture du colloque et aussi de la seconde journée avec la belle intervention de la présidente du Conseil départemental de Meurthe et Moselle en présence de la députée de Nancy Estelle Mercier.

Maintenant, vous allez regarder par le trou de la serrure si vous n'étiez pas au repas très sympathique des intervenants de la fin de première journée propice aux échanges. Il y avait deux tablées, et voici celle de Kristel Meiffret-Delsanto.



La seconde journée ouverte par la présidente du Conseil Départemental était consacrée à l'après 2025 : les mutations prévisibles et leurs enjeux, avec la table ronde interdisciplinaire conclusive de l'après-midi, qui a quand même donné lieu pour le coup à des échanges avec la salle. C'était même assez animé.

Voilà pour ce colloque. J'arrête avec le partage d'écran. Autre chose à dire, parce que Françoise, tu y étais aussi, peut-être ton avis ?

Françoise Seirrolle : oui, moi j'ai beaucoup apprécié ce colloque, bien que je pense que la première intervention était un peu longue. (* ndr : « *Prémices et construction de la Sécurité sociale* »), mais avec le public qu'on avait, peut-être que beaucoup de gens ont appris plein de choses, mais je pense que c'était un peu long ; à part cette remarque, tout était très bien. Le colloque était très bien organisé et très intéressant. Ce que je regrette, c'est qu'on n'ait pas pu, à l'issue de chaque intervention, donner le temps pour que des questions soient posées ; d'un autre côté, cela aurait sans doute trop rallongé les séances ; je pense qu'effectivement, en termes d'organisation, cela n'aurait peut-être pas été bienvenu d'avoir plein de questions et de sortir à 11h du soir de réunion !

Jacques Bergeret : Jean-Paul, tu y étais aussi autant que je me rappelle.

Jean-Paul Lacresse : j'étais présent, mais j'ai eu un problème personnel qui m'a obligé à quitter à un moment donné ce qui fait que je n'ai pas un point de vue global.

Moussa Aridja : j'y étais, effectivement les deux jours. je rejoins ce qui a été dit. C'était vraiment très instructif, très intéressant, très vivant même, surtout pour la deuxième journée. Donc un colloque très dense avec un peu l'inconvénient de traiter un vaste sujet sur une durée de deux jours seulement. Mais sinon vraiment, j'ai trouvé ce colloque très réussi finalement. Voilà, je pense que les autres ont déjà tout dit.

* ndr. Somhack Limphakdy nous rejoint, la parole lui est donnée. La fin de son propos est remonté au point III.1 pour la cohérence du présent compte-rendu.

Somhack Limphakdy : comme d'habitude, je sors de cours et je rentre à la maison.

Jacques Bergeret : donne-nous déjà un petit peu de tes nouvelles, parce que j'ai dit en début de séance que tu avais eu un accident.

Somhack Limphakdy : oui, c'est vrai. J'aurais dû être présente sur la deuxième journée du colloque de Nancy. Le premier, je ne pouvais pas parce que comme tous les jeudis, je travaille.

Mais j'ai eu un accident de vélo la semaine du 24 et je me suis fracturée le nez. A bien regarder, il n'y a plus aucune trace et je n'ai pas besoin d'être opérée. Voilà pour ma santé.

Peut-être juste rapidement quand même sur le colloque de Nancy, parce ce qu'il y avait quand même des membres de l'association qui s'y sont rendus dont l'un des co-présidents, Thierry Copernic (présent sur les deux jours) et un membre de notre conseil d'administration qui travaille pour les monnaies locales complémentaires (présent sur le premier jour). Ils m'ont dit que ces deux journées de colloque étaient hyper intéressantes, très denses, peut-être un petit peu trop. Et que ce qu'ils regrettaient, c'est, comme cela a été dit par plusieurs, le fait qu'on ne puisse pas poser de questions, car l'absence de questions ne nous rendait pas forcément en capacité de dire, à partir de la compréhension des informations qui nous ont été partagées, qu'est-ce que nous on peut faire ? Comment est-ce qu'on peut s'en saisir aujourd'hui à la fois pour protéger la Sécurité Sociale telle qu'elle a existé et peut-être gagner de nouveaux droits ? Ça c'est la première des choses. Et la deuxième, c'est peut-être de voir avec Kristel Meiffret-Delsanto quelle suite serait à donner ?

Jacques Bergeret : je propose qu'on en reste là, Kristel Meiffret-Delsanto n'étant pas là pour nous faire le retour peut-être des points de vue de ses collègues universitaires intervenants, sauf à rappeler qu'on avait conçu ce colloque comme conclusif des trois colloques universitaires et de l'ensemble des manifestations du « Projet Grand Est : la Sécurité Sociale a 80 ans en 2025 ». Donc c'était *le grand colloque* de fin de cette année réputée un peu arbitrairement sinon abusivement « des 80 ans de la création de la Sécurité Sociale », les deux dernières manifestations programmées après étant, d'une part celle pilotée par Jean Pierrel au titre de l'ADEMAT-H à Saint-Étienne les Remiremont le 5 décembre dernier, et d'autre part celle d'hier soir pilotée par Denis Poisson au titre de Citoyenneté Active Lorraine, à Jarville. Nous allons revenir sur ces deux manifestations dans le point d'ordre du jour suivant.

III.3 - 5 décembre : Soirée-débat « La Sécu c'est Vital : Solidarité ou Financiarisation ? » avec l'économiste Victor Duchesne à St. Étienne-lès-Remiremont (88).

Jean Pierrel : il s'agissait de la seconde manifestation, organisées dans les Vosges au titre du « Projet Grand Est : la Sécurité Sociale a 80 ans en 2025 ». Je pense qu'on peut dire que ce fut un succès parce que les gens qui étaient présents ont été enthousiastes. Je pense que le mot n'est pas trop fort par rapport au contenu et la manière dont l'économiste Victor Duchesne a présenté les choses sans être trop long et puis cela a donné lieu à de nombreux échanges et au final à une bonne discussion. Par contre, au niveau de la participation, on n'a pas atteint les 50 personnes ; c'est un peu une déception sachant qu'à Bruyères, où on est moins implanté, on est quand même arrivé à 65 participants. Nous espérions un peu mieux sur notre secteur habituel de Remiremont. Il n'y avait pas d'élus ni de syndicalistes locaux non plus, c'est un peu dommage, alors qu'à Bruyères deux élus étaient impliqués. Par contre un élu de la Haute-Saône est venu quand même, il faut le dire. Notre Groupe Projet Territorial a été bien mobilisé en amont. J'ai été plus que bien occupé par tous les problèmes techniques parce que Victor Duchesne m'a annoncé une dizaine de jours avant l'événement qu'il était coincé au niveau des trains pour des raisons professionnelles et familiales, et qu'il ne pouvait pas se rendre physiquement à Remiremont, mais qu'il voulait bien intervenir en visioconférence. Alors il a fallu régler beaucoup de choses pour que tout se passe bien et cela s'est bien passé. Notre ami Moussa Aridja et Henri Molon l'ancien directeur de la caisse primaire qui étaient présents peuvent dire aussi comment ils ont ressenti les choses.

Moussa Aridja : j'ai beaucoup apprécié cette conférence. Bien qu'en visio, on n'a pas eu de problèmes techniques. Victor Duchesne est un économiste dont les travaux ne m'étaient pas connus.

J'ai beaucoup aimé et j'ai appris des choses aussi en appréciant qu'il cite aussi des travaux de ses collègues. Son propos était d'une grande clarté et d'une grande précision ; y compris lorsqu'il y avait des questions du public. Le conférencier était capable de répondre de la manière la plus pertinente qui soit et de la manière la plus intelligible aussi. Oui, j'ai beaucoup apprécié cette soirée !

Henri Molon : l'intervention de l'économiste Victor Duchesne a été dans la prolongation des deux jours de colloque de Nancy, parce qu'elle a éclairé d'une façon intellectuelle le débat en incluant un peu plus de sociologie que de droit ; la sociologie tenant compte des structures sociales, de la façon de vivre. L'intervenant disposant d'une connaissance complète du circuit de sécurité sociale a su apporter des réponses concrètes à des questions posées par la salle. Je souligne que bien que les gens de Remiremont se soient déplacés en nombre réduit au regard de l'espérance des organisateurs, la participation des gens présents a été quand même exemplaire !

** Partage d'écran.*



Jacques BERGERET : je vous montre quelques photos qui témoignent de l'accueil vraiment super sympathique, avec un repas convivial. Et il faut rappeler quand même qu'il y a eu pas mal de problèmes techniques à résoudre et qui ont effectivement été résolus pour que non seulement les gens de la salle puissent assister à la conférence, mais aussi pour que l'orateur voit la salle et les personnes qui lui posaient des questions, et accessoirement moi-même qui animait la soirée. Tout cela était quand même compliqué à mettre au point et il faut vraiment remercier ton fils, parce que c'est lui qui a réglé les problèmes techniques avant la séance. Tout s'est bien passé mais j'ai juste un regret, c'est qu'on a oublié de presser sur la touche enregistrement. Donc on ne peut pas avoir l'image et le son de la soirée. Mais de mon côté, j'avais pris la précaution de faire un enregistrement du son. Donc on va pouvoir faire quand même quelque chose.

Donc cet antagonisme *Mutuelles et assimilés/Sécurité Sociale* fait partie du débat ; c'est pourquoi le fait d'avoir disposé en face à face ces deux expositions, de la CGT de la métallurgie d'un côté et celle des Mutuelles de France de l'autre côté, m'est apparu comme très intéressant. J'ajoute que ce sont des ressources qui méritent d'être regardées attentivement. Bravo en tout cas Jean pour l'organisation de cette soirée qui était vraiment magnifique ! Et je note qu'il y aura consécutivement aux deux manifestations de Bruyères et Saint-Étienne lès Remiremont, une suite du travail ainsi engagé dans les Vosges.

Jean Pierrel : les mutuelles ouvrières sont les ancêtres de ce qui est devenu « les Mutuelles de France ». je crois que l'exposition des Mutuelles de France est en ligne, on devrait pouvoir récupérer les PDF. J'essaierai de vous les avoir.

* ndr : le lien est le suivant :

https://www.mfas.fr/wp-content/uploads/2025/08/80_ans_Secu_MDF_compressed-5.pdf

III.4 - 10 décembre : « La Sécurité Sociale – Mieux comprendre de quoi on parle ! » à l'hôtel de Ville de Jarville (54). (Saynète « Comment ruiner le pays en profitant de la Sécu ? », retour sur les questionnaires auxquels ont répondu des habitants de la Californie au sujet de la Sécurité Sociale avec le sociologue Thiebaut Besozzi et Denis Poisson V.Pdt Citoyenneté Active Lorraine.

Jacques Bergeret : maintenant, on passe à la dernière des manifestations labellisée et programmées du Projet Grand Est : la Sécurité Sociale a 80 ans en 2025. Elle se tenait hier soir à l'hôtel de ville de Jarville sur le thème : « *La Sécurité Sociale, mieux comprendre de quoi on parle !* ». Après l'introduction par Denis Poisson, la soirée s'est déroulée en trois séquences : 1/ avec « un point d'histoire récente... » sur l'histoire de la Sécurité Sociale par moi-même, 2/ la saynète humoristique « Comment ruiner le pays en profitant de la sécu ! » par Moussa Aridja, 3/ et l'intervention du sociologue Thibaut Besozzi concernant le retour qui pouvait être fait sur l'exploitation des questionnaires en forme de sondage et sans prétention scientifique qui avaient été diffusés au mois de juin par Denis Poisson qui est ici, au titre de Citoyenneté Active Lorraine et à qui je donne la parole tout de suite là-dessus.

Denis Poisson : je te remercie. Juste une petite précision que j'avais oublié de donner hier en introduction, c'est à destination de Jean-Marie Villela. J'avais bien envoyé une invitation au Conseil départemental, comme tu l'avais indiqué lors de la dernière réunion, et j'avais eu une réponse du secrétariat de la présidente pour dire qu'elle ne pouvait pas venir et que personne ne pourrait représenter le Conseil départemental. J'avais également invité le délégué du préfet, Éric Landeau, qui m'avait répondu qu'il ne pourrait pas être là non plus. J'avais invité la métropole, je n'ai pas eu de réponse et là, je suis un petit peu moins surpris.

Jean-Marie Villela : l'essentiel, c'est de les inviter.

Denis Poisson : le 10 décembre a été une belle soirée et avant toute chose, je veux remercier Jacques, Thibault, Henri et Moussa de m'avoir soutenu, parce que je pense que je n'aurais pas pu porter cela tout seul et que véritablement, si vous n'aviez pas été à mes côtés, on n'aurait pas eu le succès, même s'il est relatif quantitativement, mais le succès qualitatif, je crois pouvoir le dire comme cela, de la soirée d'hier, avec pour les chiffres une vingtaine de personnes. Malheureusement, comme on s'y attendait plutôt, aucun habitant du quartier n'est venu participer à cette soirée. Par contre, nous avons de nombreux élus de la ville, dont le maire, Vincent Matheron et le directeur général des services qui était mon interlocuteur privilégié pour l'organisation de l'ensemble de cette action en deux temps. A noter dans la salle comme spectateur : Jean-Paul Lacresse, Président de l'UDAF de Meurthe-et-Moselle et un ancien médecin généraliste du quartier de la Californie, aujourd'hui en retraite.

Ce dernier est aussi un membre actif de Citoyenneté Active Lorraine. J'ai trouvé que non seulement les gens avaient été intéressés par les résultats du questionnaire, mais surtout que cela a généré des débats de grande qualité. Merci à Thibaut Besozzi d'avoir développé un regard sociologique qui a été important pour cibler véritablement les éléments clés des réponses au questionnaire diffusé en juin. Que dire de plus ? Je ne suis pas le seul spectateur présent ; Jean-Paul, tu veux en dire un mot sur ton ressenti de la soirée en tant que spectateur ?

Jean-Paul Lacresse : la soirée dans toutes ses composantes successives était très intéressante. J'ai trouvé que le maire avait fait une bonne intervention aussi à la fin. Absolument. Je ne le connaissais pas particulièrement, mais bon, comme on dit, il a bien causé, quoi. Et le médecin aussi, effectivement qui est en retraite aujourd'hui. Alors, je ne sais pas, une petite question, les gens de la Californie, comment ils ont été informés qu'il y avait cette soirée hier soir ?

Denis Poisson : il y a eu l'affichage sur les panneaux numériques de la ville. Personnellement, j'avais tiré des affiches que le médiateur, M. Rachidine, qui n'était pas là hier du fait de son congé parental, avait affiché dans les magasins et dans les endroits clés du quartier de la Californie. C'est vrai qu'au mois de juin, quand j'ai diffusé et fait remplir les questionnaires, j'avais promis aux 70 personnes qui ont répondu au questionnaire qu'on leur ferait un retour. Mais encore une fois, j'en ai rediscuté en fin de réunion avec le maire Vincent Matheron, personne n'était très étonné que les gens du quartier ne se déplacent pas. C'est un peu le même problème à chaque fois, même si la veille pour la fête de Saint-Nicolas dans la commune, il y avait beaucoup, beaucoup plus de monde ! Mais l'enjeu n'était pas tout à fait le même.

Jean-Paul Lacresse : on entend la jalousie là !

Denis Poisson : non ! Mais encore une fois, si je suis naturellement déçu quantitativement, je suis vraiment satisfait qualitativement.



Jacques Bergeret : voici l'annonce qui était sur le site de la mairie de Jarville et ce qu'ils ont sans doute diffusé sur les panneaux numériques de la ville.

Denis Poisson : oui, c'était diffusé sur les panneaux. Enfin, c'est ce que m'a dit le directeur général qu'il l'avait fait. Je n'ai pas vérifié, mais il n'y a pas de raison qu'il ne l'ait pas fait.

Moussa Aridja = l'affiche était sur la page Facebook de la mairie de Jarville.

Jean-Paul Lacresse : dans les spectateurs, il y avait aussi le défenseur des droits.

Denis Poisson : en effet, il y avait M. Jean-Marie Iochoum, qui est aussi assez souvent en lien avec les activités de Citoyenneté Active Lorraine.



Jacques Bergeret : et voici deux photos.

- d'une part Moussa Aridja acteur de sa Saynète « *Comment ruiner le pays en profitant de la Sécu ?* » sur les idées reçues de la Sécurité Sociale,



- d'autre part le maire lors de la conclusion de la soirée.

Je reviens quand même sur le fond. La discussion était très intéressante. Le maire, Vincent Matheron, nous a remercié collectivement de nous être intéressé à la perception des habitants de la commune et en particulier du quartier de la Californie. Ce qu'il a dit mérite que je rapporte une partie de son propos, en le citant quasiment.

Une des premières choses, dit-il, qui m'a percuté très rapidement en responsabilité, c'est qu'il y a plusieurs freins qui font aujourd'hui que les habitants du quartier de la Californie ne vont pas aux soins. Bien sûr il y a le frein économique, le frein culturel, mais un certain nombre d'actes médicaux ne sont pas accomplis tout simplement parce que les habitants du quartier de la Californie ont ceci de particulier, parce qu'on les a tellement assignés à résidence, que lorsque le soin n'est pas dispensé sur place, ils n'y vont pas. Alors ça c'est quand même quelque chose de très important.

Il a rebondi par rapport à l'intervention de ce médecin en retraite qui a passé quand même 34 ans professionnels dans le quartier de la Californie, pour dire que beaucoup de prescriptions, par exemple de simples prises de sang prescrites par le médecin de quartier, en fait ne sont pas accomplies. Beaucoup d'examens médicaux approfondis prescrits auprès d'un spécialiste ne sont pas accomplis non plus. Ce sont les retours qu'il a quand il aborde les questions santé avec les habitants du quartier. Il dit par ailleurs que ce quartier a une particularité par rapport à l'état sanitaire déplorable de nombreuses personnes : il y a quelque chose de groupal et géographiquement déterminé. Je trouve que ce propos du maire est intéressant à l'égard de ce « *Quartier Politique de la Ville* » étant donné que Citoyenneté Active Lorraine visait avec cette action une meilleure connaissance d'un QPV au regard des questions de santé abordées avec la population par le biais du questionnaire sur la Sécurité Sociale. Donc cette action sans prétention scientifique renseigne véritablement.

Il dit que, quand on le regarde de près, ce quartier comporte énormément de gens qui se déplacent avec une canne ou sont en situation de handicap. Pour lui, ce n'est pas un hasard. J'ai fait le lien avec le propos d'Étienne Thévenin, lors du colloque des 80 ans de la SS à la fac de droit de Nancy, rappelant l'expérience de la « Médecine préventive » sur le site de Brabois de Vandoeuvre-lès-Nancy⁵.

⁵ Né en 1969 sous l'impulsion du Doyen Jacques Parisot, le Centre de Médecine Préventive œuvre depuis 50 ans aux progrès des conditions de la santé et de la vie. Depuis 2007, le Centre de Médecine Préventive est un organisme de Sécurité sociale. Il a le statut d'Union de Caisses de Sécurité Sociale. Les caisses adhérentes à cette union de caisses sont les CPAM 10, 52, 54, 55, 57, 88 et la CARSAT NORD-EST. Il participe à la mise en œuvre de la politique de prévention de l'Assurance Maladie et propose aux assurés sociaux la réalisation d'un examen de prévention en santé. Pour cette activité, il est un acteur incontournable et reconnu dans le champ de la santé des personnes en situation de fragilité sociale. Il a su tisser un maillage territorial et travaille en collaboration avec plus de 200 partenaires : structures du social (centres d'hébergement, de formation, d'insertion...), collectivités locales, CPAM... Sa qualité de service est reconnue par les bénéficiaires : 92% des assurés ayant réalisé un examen de prévention en santé en sont très satisfaits ou satisfaits.

C'était d'autant plus intéressant de le faire que parmi les élus de Jarville, Daniel Giacometti, que je connais de longue date, a été le Directeur administratif et financier de cet organisme. A l'époque où avec mon épouse et nos trois enfants, nous répondions aux convocations étalées sur plusieurs années, j'avais compris tout l'intérêt de cette médecine préventive qui n'était pas faite pour soigner, utile à la fois pour entendre singulièrement des préconisations de bonne santé et dont le travail statistique de mesures et d'investigations sur des cohortes de familles, permettait d'établir une cartographie documentée des situations collectives de la santé des familles selon leur territoire de vie. C'est dire, en rapport avec la réflexion concernant le quartier de La Californie, que les moyens existent pour ne pas être aveugle sur ce qui se passe aux différentes échelles géographiques des territoires de vie des gens. Il y a même des évidences problématiques comme c'est le cas du quartier politique de la ville qui nous intéresse, où, même si les habitants bénéficient de prescriptions du médecin de quartier et de la Sécurité Sociale, ce n'est pas pour autant que la prévention et les soins pour la santé fonctionnent de manière satisfaisante, parce que d'autres éléments, pas si périphériques que cela, jouent un rôle important de frein ou d'empêchement. Lorsque le maire parle pour ces habitants d'assignation à résidence, il explique les freins psychologiques qui sont tout simplement pour eux, de sortir du quartier, de traverser le pont, d'aller à l'hôpital central qui n'est pas si loin que cela, et a fortiori à l'hôpital de Brabois plus éloigné. Il constate majoritairement une forme de renoncement aux soins, l'assignation à résidence doublant les freins psychologiques et provoquant cet effet de renoncement. En contrepartie, le maire expliquait que les habitants de la Californie recourent aux urgences, souvent à partir d'une situation critique parce qu'on sait qu'on va être pris en charge gratuitement. Il évoquait aussi l'espérance de vie des habitants du quartier, sensiblement plus faible que pour le reste de la ville en disant : « Il y a un chiffre que vous n'avez pas, qu'il faut qu'on mette en perspective, c'est l'espérance de vie des habitants du quartier de la Californie. Il est plus faible, bien évidemment, comme on peut le constater à chaque fois qu'on a une population qui cumule les vulnérabilités et qui voient ces zones de vulnérabilité malheureusement soit se maintenir, voir s'agrandir. Et tout le travail qu'on a à faire collectivement, c'est de se mobiliser, bien évidemment et d'accompagner ».

Denis Poisson : il me semble qu'il a parlé de vingt ans de moins. C'est énorme.

Jean-Marie Villela : démographiquement, cela paraît assez surprenant et peu réaliste.

Denis Poisson : sans rien enlever aux propos du maire relatés par Jacques, c'est vrai qu'il a conclu en parlant de ce qu'il est en train avec son conseil de mettre en place sur la Californie, en concertation avec les services du département, les services locaux, etc. avec la création au sein du quartier d'une « Maison de santé » réunissant dix-sept professions différentes. On ne peut que se féliciter de cette initiative au regard de l'analyse qui est posée. Après, on ne peut pas s'empêcher de demander si cela ne concourt pas aussi quelque part à la ghettoïsation et que du coup, tout étant sur place, cela n'encouragera certainement pas à aller à l'extérieur... Mais au moins ces services seront-ils proposés aux habitants du quartier. C'est sans doute déjà la priorité des priorités.

Une implication régionale importante. Plus largement, il a développé une offre de prévention en matière de santé et travaille avec de nombreux partenaires publics et privés (entreprises, associations...) et en étroite relation avec les professionnels de santé. Pour les médecins traitants, il intervient en appui de leur activité en proposant à leur patient de l'éducation en santé et de l'éducation thérapeutique du patient.

L'UC-CMP, c'est aujourd'hui : 10 centres d'examens de santé ; une équipe de 135 collaborateurs dont 50 % de personnel médical et paramédical, un laboratoire d'analyses intégré. Son siège situé à Vandœuvre-lès-Nancy et dans ses 9 autres centres d'examen de santé, il accueille les assurés de 6 territoires, s'étendant de la Lorraine à la Champagne-Ardenne.

Jacques Bergeret : les élus doivent faire face à des problématiques complexes où les solutions envisagées comportent des avantages et des inconvénients. Mais compte-tenu de l'enkystement et des difficultés rencontrées, en rapport à une politique générale poussée par le Conseil Départemental visant à « aller vers » les gens qui pour diverses raisons ne se déplacent pas vers les services offerts et souvent renoncent à leurs droits, la création de cette « Maison de santé » me semble répondre à la situation. Je souhaiterais maintenant donner la parole à Thiebaut Besozzi qui a fait une intervention remarquable pour tirer parti et nous aider à réfléchir sur les résultats obtenus par l'enquête menée par Citoyenneté Active Lorraine auprès des habitants du quartier politique de la ville de la Californie, en amenant vraiment de la valeur ajoutée explicative par rapport à l'outil de compréhension mobilisé qu'on appelle la sociologie. Thibaut, tu as la parole.

Thiebaut Besozzi : très rapidement, je voudrais juste rebondir sur cette histoire de ghetto. Parce qu'en fait, vous avez tout dit par rapport à ce qu'on a pu présenter et qui s'est bien passé. Je souscris : c'était de fait un super moment, en qualité plus qu'en quantité de participants à la soirée. Concernant la ghettoïsation, il me semble quand même que ce qui fait ghetto, c'est l'absence de services publics. C'est dire qu'en ramenant des services publics à l'intérieur d'un quartier, on le déghettoïse d'une certaine manière. Voilà, c'était juste pour me positionner un petit peu dans ce débat. Sinon, cela m'a fait plaisir d'intervenir et merci encore Jacques pour l'invitation à le faire. Et puis cela m'a donné l'occasion de faire quelque chose de concret et pas simplement de représenter l'IRTS de Lorraine dans le cadre du Comité de Pilotage.

Jacques Bergeret : absolument, dont acte !

IV - Évaluation de la réalisation du Projet Grand Est : la SS a 80 ans en 2025 et jalons pour les suites à donner en 2026 sur les plans : budgétaire, réalisation et publications d'actes et contributions.

Jacques Bergeret : si vous voulez bien, on va consacrer le peu de temps qui nous reste ce soir à commencer à faire l'évaluation de la réalisation du « Projet Grand Est : la sécurité sociale à 80 ans 2025 » et peut-être, comme ce qui a été un peu abordé par Somhack Limphakdy et moi-même, à poser des jalons pour les suites à donner. Il nous faut aussi évoquer le plan budgétaire ainsi que la valorisation des diverses manifestations sur l'espace numérique dédié au Projet Grand Est sur les pages régionales du site cnahe.org et bien sûr, la question des publications des actes des colloques. Autrement dit, on a du boulot en perspective à réaliser en 2026 à partir de l'ensemble des matériaux déjà réunis et de ceux qui doivent être fournis au regard des douze manifestations territoriales réalisées. Je propose d'aborder d'abord la question économique en donnant la parole à Jean-Marie Villela, dont je rappelle qu'il est le trésorier du Projet Grand Est, tout en étant trésorier de l'AREHSS.

Suite à donner en 2026 sur les plans : budgétaire, réalisation et publications d'actes et contributions.

Jean-Marie Villela : on a très peu de temps et je vais aller très vite pour vous expliquer comment vont se passer les questions économiques qui concernent les demandes de subventions. Mais là, franchement, cela me paraît trop court pour commenter le document que j'ai façonné cet après-midi. Les membres du Comité de pilotage seront destinataires de ce document qui va réexpliquer la problématique des subventions qui nous ont été accordées.

Je rappelle que pour le moment, une seule subvention de 800 € nous a été accordée par le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, laquelle concerne uniquement les manifestations qui se sont tenues en Meurthe-et-Moselle, avec des critères d'éligibilité que vous retrouverez dans le document que je vais vous transmettre.

Par ailleurs, nous avons sollicité une subvention au niveau de la Région Grand Est à hauteur de 2.500 € dont nous attendons la réponse officielle qu'en début 2026, la commission d'attribution devant normalement se réunir en janvier 2026. Cette subvention répond à des critères d'éligibilité précis, encore plus précis que pour le Conseil départemental. Alors, je le dis tout de suite pour ceux qui sont dans le système universitaire, toutes les manifestations de type colloque universitaire et autres sont exclues du dispositif de subvention régional. Des financements ont pu être trouvés pour les colloques. C'est le cas de celui de Nancy.

Les éléments que j'ai eus de la responsable des subventions au Conseil régional me permettent d'être optimiste. Si cela se confirme, nous disposerions du cumul des deux subventions CD.54 800 € et Région 2.500 € = 3.300 € à utiliser strictement en fonction des critères d'attribution préalablement annoncés auxquels je dois être vigilant.

La question va être de savoir comment on répartit ces aides, qui concerne d'une part la gestion générale du Projet Grand Est par les trois associations régionale d'histoire, d'autre part certaines dépenses relatives aux manifestations passées dont on a fait le tour en Comité de Pilotage, dont celles encore à venir sur l'exercice 2026, au regard, comme l'a dit très justement Jacques tout à l'heure, des suites à donner notamment concernant la valorisation sur l'espace numérique et la publication des actes ou des choses comme cela, sur lesquelles on a aussi peut-être une possibilité de droit de tirage sur les subventions qui nous ont été accordées.

Donc, ce que j'ai prévu, c'est de vous envoyer tous les critères d'éligibilité et de refus ; comme cela, les choses seront claires pour vous ; et une fiche bordereau qui va vous permettre de récapituler et me faire parvenir les éléments dont j'ai besoin.

** Partage d'écran.*

PROJET GRAND EST : la Sécurité Sociale à 80 ans en 2025			
BORDEREAU DEMANDE DE PRISE EN CHARGE (hors aide locale obtenue)			
N° Fiche (ne pas remplir)	Date fiche		
Intitulé	Lieu	Date	
	Labellisation Grand Est		
Rappel descriptif			
Responsable		Coordonnées	
Frais engagés par nature de frais			
Date	Nature de frais	Montant	
TOTAL			
Ressources			
Matérielles			
Budget			
Subventions obtenues			
Observations			
JOINDRE IMPERATIVEMENT LES JUSTIFICATIFS ET LA PREUVE DE L'ACQUITTEMENT			
Date et Signature de la personne habilitée			

Cette fiche ressemble pour certains aspects à la fiche événement qu'on avait mise en place au début de nos travaux. Donc il y a la date et plein d'informations dont j'ai besoin, comme le nom et les coordonnées d'un Groupe Projet Territorial.

Ensuite, je vous demande d'indiquer les frais engagés par nature de frais, tels qu'indiqué dans le document qui sera joint avec cette fiche (frais de déplacement, achats, etc.). Certaines choses exclues vous seront indiquées.

Je vous demande de faire l'addition de tout cela. Si je vous demande de rappeler rapidement tous ces éléments, c'est parce qu'après, ces fiches-là vont nous servir pour déterminer par nature de charge les éléments mobilisés et en termes de budget global. Éventuellement si vous avez eu des subventions quand vous avez été pilote de manifestations locales il faudra l'indiquer ainsi que les observations qui vous paraîtraient utiles.

En tout cas, ce qui sera important, c'est que vous joigniez impérativement les justificatifs et la preuve de l'acquittement, et puis bien sûr la date de la signature de la personne habilitée.

Voilà, c'est tout simple et cela va me permettre, d'une part d'organiser toute la partie justificative pour les états à fournir auprès des collectivités locales qui nous auront accordé de l'aide financière ; et d'autre part, en fonction des arbitrages que les trois associations d'histoire porteuses du Projet Grand Est seront amenées à faire en fonction des demandes et de l'argent disponible, aussi pour vous faire des virements par rapport aux sommes éligibles et retenues lors des arbitrages, que vous aurez affecté à ce travail.

Il faut que tout cela soit sérieusement bien tracé pour éviter les erreurs et notamment pour éviter qu'on se fasse rembourser deux fois si je puis dire. Et puis, il y a de toute façon des contrats, des contrôles qui sont susceptibles d'être faits par le Conseil départemental et la Région Grand Est qu'il nous sera nécessaire d'honorer. Les membres du Comité de Pilotage recevront les deux documents annoncés. Il n'y a pas d'urgence en cette fin de l'année, mais préparez les éléments pour que je puisse en disposer au début de 2026.

Perspectives de manifestations en 2016.

Jacques Bergeret : sur la question des suites, en rapport avec ce que nous avons développé dans le cadre du « Projet Grand Est : la Sécurité Sociale a 80 en 2025 » », Jean Pierrel nous a fait part de projets en continuation des réalisations du Groupe Projet Vosges, fin décembre mais aussi l'an prochain.

En Meurthe-et-Moselle, j'ai été sollicité au titre du CNAHES et de l'AREHSS par le président de l'association « Poursuivre » qui se réfère au personnalisme d'Emmanuel Mounier, pour que nous organisions à Nancy, au mois de mars 2026, une journée de réflexion à caractère historique concernant les acquis sociaux de 1945. Nous avons donné notre accord en adoptant le format proposé : intervention de notre part à partir de 10h et discussion. Repas convivial pris en commun avec les intervenants. Et l'après-midi, travail en sous-groupes, puis on se retrouve avec les intervenants pour échanger avec les intervenants. Possible nouvelle intervention et discussion. Fin de la journée à 17h.

En conclusion sur ce point, il faut bien comprendre que toutes les initiatives qui peuvent être prises à partir de maintenant ne peuvent plus être labellisées au titre du « Projet Grand Est : la SS a 80 ans en 2025 », même si elles s'inscrivent dans sa lancée.

Pour autant, les trois associations d'histoire du Grand Est que sont l'AREHSS Lorraine Champagne-Ardenne, le CRHSS Alsace-Moselle et le CNAHES Grand Est demeurent à disposition comme ressources et appui dans la limite de leurs compétences et possibilités.

Évaluation.

Jacques Bergeret : je constate que je n'ai pas bien gouverné cette réunion car il est 19h et normalement on s'arrête maintenant. Nous n'avons pas traité la question de l'évaluation du travail mené par le Comité de Pilotage et ce que nous pouvons dire de la conduite et de la réalisation de l'ensemble du « Projet Grand Est : la SS a 80 ans en 2025 ». J'avais demandé à ceux qui ne pouvaient pas participer à cette dernière séance d'envoyer quelques lignes, mais je n'ai rien reçu. Je propose de repousser cette question de l'évaluation que nous ne pouvons pas traiter ce soir. On va réfléchir pour savoir comment procéder et sans doute plutôt par écrit en début de l'année prochaine.

Henri Molon : il y a une petite chose qui est à faire et à voir, c'est que le relais de la presse a été pratiquement nul sur la totalité des manifestations.

C'est pourquoi établir le bilan et leur faire parvenir, ce sera peut-être une occasion pour eux de tenir compte de cette année des 80 ans de Sécurité Sociale car je crois qu'ils s'en sont un petit peu fichu !

Jacques Bergeret : c'est un vrai problème, mais on ne commence pas à discuter de cela maintenant.

V – Clôture de la réunion et du Comité de Pilotage.

Jacques Bergeret : maintenant, en dépassant un peu l'horaire, je souhaiterais vous dire, en ma qualité de coordinateur du « Projet Grand Est, que c'est ce soir la quinzième et dernière des réunions que nous avons programmées lors de la première qui s'était tenue le 5 septembre 2024 alors que le Comité de pilotage ne comptait alors que 15 personnes. On est monté à 33, parfois même à 34 lorsqu'un membre était accompagné. Les présences ont fluctué en fonction de l'état de constitution des *Groupes Projets Territoriaux* et des programmations. Tout le monde ne s'intéressait pas à chacune des manifestations et l'intérêt se portait naturellement davantage sur celles en préparation que sur celles réalisées. Cela s'est traduit par des décrochages, mais, au nom des trois associations porteuses du Projet, je voudrais remercier très officiellement toutes les personnalités qui nous ont assurées de leur soutien et qui se sont investies dans la démarche pédagogique collective de valorisation de la Sécurité Sociale auprès de nos concitoyens. Je reprendrai contact avec vous en fonction des besoins, mais ce ne sera plus dans le cadre du Comité de pilotage qui fut un outil nécessaire et efficace mais auquel il convient de mettre fin. On va cibler maintenant les interlocutions en fonction de ce qu'il y a lieu de faire ; par exemple sur tout ce qui concerne les finances, et sans faire de réunion pour faire une évaluation qui se ferait plutôt par l'écrit, si vous en êtes d'accord.

Dans l'immédiat, je vous souhaite une bonne soirée, et comme on est à la veille des fêtes de fin d'année, je vous souhaite de bien faire la fête en famille et avec vos amis et je crois que sans attendre, nous pouvons nous souhaiter collectivement une bonne année 2026 !

** Salutations croisées !*

*

fin de réunion 19h 05.

Lien d'accès à l'espace numérique dédié au « Projet Grand Est : la Sécurité Sociale a 80 ans en 2025 » qui continuera à être informé sur les suites de chacune des manifestations :

<https://www.cnahes.org/le-cnahes-en-regions/grand-est/la-delegation-regionale/travaux-en-cours/protection-sociale-la-securite-sociale-a-80-ans-en-2025/>

*